



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

mardi le 6 mars 2018

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères VICKY DUBEAU, KATHLEEN GAUTHIER, CARLEN LAFLEUR, DESIREE TREMBLAY et Messieurs les Conseillers IVAN LEBLANC, ROBIN ZACHARIAS tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

51-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse Mme Kim Cartier-Villeneuve:
2. Siege #1 Mme Carlen Lafleur:
3. Siege #2 Mme Desiree Tremblay: OUI
4. Siege #3 Mme Kathleen Gauthier:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau: OUI
6. Siege /#5 M Ivan Leblanc:
7. Siege /#6 M Robin Zacharias:

Directrice Générale Andrea Lafleur :

52-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 6 février 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

53-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 12 et le 27 février 2018 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

54-03-2018

CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES - ACHAT REGROUPÉ - SOLUTION UMQ

REGROUPEMENT QUÉBEC BEAUCE PORTNEUF MAURICIE LAURENTIDES OUTAOUAIS

Durée 5 ANS

Attendu que conformément à la *Loi sur les cités / au Code municipal* et à la Solution UMQ, la Municipalité d'Otter Lake et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023;

Attendu que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Attendu que La rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Attendu que la Municipalité d'Otter Lake souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Actuaires inc. en conséquence ;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récite au long ;

QUE Ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;

QUE l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la durée du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023 ;

QUE La Municipalité d'Otter Lake mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer, ou déjà octroyé, suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

QUE La Municipalité d'Otter Lake s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la Municipalité d'Otter Lake durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la Municipalité d'Otter Lake joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;

QUE La Municipalité d'Otter Lake s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant;

QUE Sujet à la loi, la Municipalité d'Otter Lake accepte qu'une municipalité ou organisme qui ne participe pas présentement au regroupement, puisse demander, en cours de contrat, par résolution, son adhésion au présent regroupement à la condition que l'UMQ l'autorise et que la municipalité ou l'organisme souhaitant se joindre au regroupement s'engage à respecter toutes et chacune des

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

conditions prévues au cahier des charges, aux frais requis par l'UMQ et au contrat d'assurances et au mandat du consultant, adjugés en conséquence. Et que cette jonction ne devra pas se faire si elle dénature les principaux éléments de l'appel d'offres, du contrat ou du mandat en cause.

Adopté

55-03-2018

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale crée l'obligation pour toutes les municipalités locales et les MRC d'adopter un Code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de celles-ci en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élus;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE

QUE la municipalité d'Otter Lake adopte le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité d'Otter Lake règlement numéro 02-10-2016. (Annexe A)

Adopté

56-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake renouvelle l'adhésion à l'FQM, cotisation annuelle pour 2018 de 1,442.64 \$ taxe inclus.

Adopté

57-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake renouvelle l'adhésion à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) pour l'année 2018 au tarif de 865.39 \$ taxes inclus. (assurance inclus)

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Adopté

58-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Andrea Lafleur d'assister le congrès 2018 de l'ADMQ à Québec le 13 au 15 juin 2018. Le coût d'inscription est 524,00 \$ plus taxe. La municipalité payera aussi les frais de voyage, hébergement et de repas selon le politique d'employé.

Adopté

59-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake renouvelle l'adhésion de notre inspecteur municipal avec COMBEQ, cotisation annuelle pour 2018 de 431.16 \$ taxe inclus.

Adopté

60-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise les achats suivant pour le Département d'incendie d'Otter Lake :

L'Arsenal : Bunker, botte et chapeau -	2,081.05 \$ taxe inclus
CTM : 10 radio portatif -	6.329.40 \$ plus taxe
Empire : 10 masques Survivair -	3,850.00 \$ plus taxe

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Siège/ #1 Mme Carlen Lafleur:

Siège #2 Mme Desiree Tremblay:

Journée Biblio – La sécurité au travail

Courriel de CRSBPO

État finance du comité centre récréatif pour 2017

Siège/Seat #3 Mme Kathleen Gauthier:

Siège/Seat #4 Mme Vicky Dubeau:

Taxes foncière 2016 Parc Leslie

Manteau acheté par le Dépt. d'incendie

Couvert pour les bornes

Décrocher les couronnes

Siège/Seat #5 M Ivan Leblanc:

Siège/Seat #6 M Robin Zacharias:

61-03-2018

ATTENDU QUE : La municipalité d'Otter Lake a un bail avec la Fondation du Parc Leslie

ATTENDU QUE : Le Parc a faite enregistrer le bail dans l'année 2015 pour avoir droit a des subventions

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

ATTENDU QUE : L'MRC Pontiac a reçu une copie du bail et a venu évaluer le Parc pour être capable de charger des taxes municipale

ATTENDU QUE : La Fondation Leslie Park est un organisme sans but lucratif enregistré et n'a pas prévu d'avoir à payer des taxes municipales et n'a donc pas eu de budget pour cette dépense en 2016 et ses finances pour l'exercice sont finalisées

ATTENDU QUE : La Fondation Leslie Park a reçu un avis de cotisation pour les taxes municipales complémentaire pour 2016 et 2017 en décembre 2017

ATTENDU QUE : La Fondation Leslie Park s'est approchée du conseil et a demandé une aide financière pour payer les taxes municipales de 2016 et accepte de payer les taxes municipales de 2017 et les factures de taxes émis à l'avenir

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE**

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake accepte d'accorder à la Fondation Leslie Park une aide financière au montant de 1,563.10 \$ pour couvrir la balance des couts de leur taxes municipales pour l'année 2016.

Adopté

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport du maire**

Présentation FCM – Programme de financement pou les municipalités et non lucratifs

Onze priorité pour l'MRC Pontiac

Campagne de M Andre Fortin commence a Quyon a l'école Onslow samedi le 10 mars a 10H30

Abattoir a Clarendon – 10 a 14 employés

Amélioration a l'hôpital de Shawville – 909,000 \$

Plan stratégique pour les écoles consultation publique le 14 mars a l'école Ste-Marie a 19H00

Lettre a M Stephane Rondeau pour des sujets concernant la bibliothèque

Nouveau directeur SQ - M Martin Parent

Présentation de M Thierry Raimbault de l'MRC, confirmer une date

Schedule une rencontre avec M Simon Boudreau – 3R Quebec

Réunion TPI – Transporteur de bois sur nos chemin municipal

- Rapport du chef pompier
- Rapport du contremaitre de route
- Rapport Parc Leslie

Correspondance

1. Yves Leblanc Don pour le diabète

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

2. Dany Boily	Assurance collective
3. Municipalité de Mansfield	chemin lac Jim
4. Janet Lafleur	Subvention Nouveaux Horizons
5. Marie-Andree Pageau	Subvention RIRL
6. PIQM-MADA	Subvention
7. Martin Noel	112 ch Old Bridge
8. Nancy Dagenais	Bourse Pontiac
9. Robin Richard	Casse croute ch Picanoc
10. Pontiac Journal	Publicité

62-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne un don de 250,00 \$ à la Fondation canadienne du diabète à l'appui du Défi Yves Leblancs MichCanSka 2018 - Otter Lake Qc à Fairbanks Alaska afin de recueillir des fonds pour la recherche d'un remède contre le diabète.

Adopté

63-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne leur appui à la résolution 41-02-2018 adopté par la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract le 20 février 2018 concernant sa requête auprès du Ministre pour la prise en charge du chemin Bois-Franc.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

64-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne un don de 300.00\$ au Bourses du Pontiac qui aide les jeunes du Pontiac à poursuivre leurs études.

Adopté

65-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Note : Payables vérifier par Conseiller Robin Zacharias

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 111,052.54 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 6ième jour de mars 2018.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	111,052.54 \$
Factures prépayées:	14,247.78 \$
Salaires élus et employés:	26,429.17 \$

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Total: **151,729.49 \$**

Période de questions 30 minutes

66-03-2018

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DESIREE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 20H25.

Adopté

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale